



# ANNEXE 4

## DES REGLEMENTS GENERAUX

*Règlements des Compétitions Jeunes*

*Saison 2017-2018*

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>3</b>
<b>GENERALITES</b> .....	<b>3</b>
Article 1. Inscriptions aux épreuves.....	3
Article 2. Manquement à l'éthique sportive.....	3
<b>COMPETITIONS JEUNES</b> .....	<b>4</b>
<b>ORGANISEES A TAHITI, RAIATEA ET MOOREA</b> .....	<b>4</b>
Article 2. Championnats de football à 11.....	4
<i>CHAMPIONNATS U15 ET U18</i> .....	4
Article 3. Championnats de football à effectif réduit.....	4
Article 4. Dispositifs particuliers U7/U9/U11 et U13 .....	5
Article 5. COUPE DE TAHITI NUI JEUNES.....	6
Article 6. ORGANISATION DES COMPETITIONS DE TAHITI .....	6
Article 7. COUPE U15 et U18 .....	7
Article 8. Fair Play.....	7
Article 9. Programme de développement.....	7

# PREAMBULE

Tous les articles définissant les modalités de réglementation, de gestion sportive et disciplinaires sont traités dans les Règlements Généraux.

La FTF est chargée de la gestion des compétitions des catégories « jeunes » pour Tahiti, **Raiatea** et Moorea.

Pour les autres îles, chaque district gère ses compétitions.

# GENERALITES

## Article 1. Inscriptions aux épreuves

1. Les inscriptions aux différentes épreuves officielles sont établies sur des feuilles d'engagement fournies par la Fédération Tahitienne de Football. Elles doivent être intégralement et lisiblement remplies par les Présidents des clubs et revêtues du cachet du Club pour être enregistrées.

2. Une pré liste des feuilles d'engagement par catégorie doit être déposée à la FTF au plus tard le 31 août par courriel ou en main propre à la FTF et signée par le personnel.

3. Les groupements sportifs doivent confirmer leur engagement au plus tard le 30 septembre.

4. Tout retrait d'une catégorie après la date citée précédemment, sera considéré comme un forfait général et passible des sanctions prévues à cet effet par les règlements sportifs généraux.

5. En s'inscrivant dans les épreuves, le club s'engage :

- à respecter le présent règlement
- à accepter toutes décisions d'arbitrages, administratives et disciplinaires prises par la Commission Centrale des Compétitions et de Discipline.

Toutes les sanctions envers les clubs seront notifiées par la Commission Centrale de Discipline (CCCD).

## Article 2. Manquement à l'éthique sportive

Toute atteinte à la morale sportive est définie dans les règlements généraux.

# COMPETITIONS JEUNES

## ORGANISEES A TAHITI, RAIATEA ET MOOREA

### Article 1. Années de naissance

- Les années de naissance pour les catégories d'âge sont définies comme suit :

Catégorie	Max date naissance	Min date naissance
U7	01/01/2011	31/12/2012
U9	01/01/2009	31/12/2010
U11	01/01/2007	31/12/2008
U13	01/01/2005	31/12/2006
U15	01/01/2003	31/12/2004
U18	01/01/2000	31/12/2002

- Les U9 féminines nées en 2010 peuvent évoluer en catégorie U7 masculine
- Les U11 féminines nées en 2008 peuvent évoluer en catégorie U9 masculine
- Les U13 féminines nées en 2006 peuvent évoluer en catégorie U11 masculine
- Les U15 féminines nées en 2004 peuvent évoluer en catégorie U13 masculine
- Les U18 féminines nées en 2002 peuvent évoluer en catégorie U15 masculine

### Article 2. Championnats de football à 11

#### **CHAMPIONNATS U15 ET U18**

La formule retenue pour la saison 2017-2018 sera définie en fonction du nombre d'équipe engagée

### Article 3. Championnats de football à effectif réduit

#### **I. DEROULEMENT DES FESTIVALS U7, U9, U11 et U13**

##### **A –FESTIVALS U7**

Les festivals des U7 se dérouleront au moins une fois par mois, pour un minimum de 7 festivals dans la saison. Ceux-ci seront organisés par la Fédération Tahitienne de Football en alternance avec les clubs. Les clubs seront désignés et inclus dans le calendrier jeune 2016-2107.

Aucun classement n'est établi pour la catégorie U7, cependant les festivals devront être homologués par la CCCD.

#### **Format des festivals:**

Les festivals U7 se déclineront selon les trois organisations suivantes :

- Festival d'éveil (rencontres, jeux d'éveil techniques, atelier de psychomotricité)
- Festival des rencontres à 4 contre 4 sur 1/8 de terrain
- Festival festi-foot à 4 contre 4 sur 1/8 de terrain

## B –FESTIVALS U9/U11/U13

La Fédération Tahitienne de Football proposera pour la saison à venir, un nouveau format de pratique.

Le but de cette réforme étant :

- ✓ d'augmenter les normes de pratique (augmentation du nombre de plateau),
- ✓ de proposer des pratiques adaptées aux nouvelles générations (diversité de la pratique)
- ✓ de mettre en place une activité ludique sans pression de la compétition (pas de classement)

### Format de compétition

Le format des festivals se décline comme suit :

- ✓ 11 festivals football
- ✓ 7 festivals futsal
- ✓ 4 festivals beach soccer

La répartition des poules sera définie par secteur et en fonction du nombre d'équipe engagée.

Durant la saison, les poules pourront être redéfinies à l'initiative de la FTF.

### Article 4. Dispositifs particuliers U7/U9/U11 et U13

#### • Arbitrage :

Auto arbitrage en catégorie U7 et U9 sous le contrôle des éducateurs présents.

#### • Dimensions des terrains (cf annexe 10 des Règlements Généraux)

- surface de réparation :

U9 : zone délimitée par deux piquets placés sur les lignes de touche à 6 mètres du coin de corner.

Coup de pied de réparation : 6 mètres des buts

- U11 : zone délimitée par deux piquets placés sur les lignes de touche à 13 mètres du coin de corner.
- La ligne médiane est définie par deux piquets placés sur les lignes de touche
- Point de pénalty : 9 mètres des buts

U13 : zone délimitée par des coupelles placées à 10 mètres de chaque côté des buts et à 13 mètres à l'intérieur du terrain de jeu.

- La ligne médiane est définie par deux piquets placés sur les lignes de touche
- Point de pénalty : 9 mètres des buts

- Rentrée de touche aux pieds

Dans les catégories U7, U9 et U11, le joueur est autorisé à faire une passe à son coéquipier ou de rentrer dans le terrain en conduite de balle. A partir de la catégorie U13, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Coup de pied de coin (corner) aux pieds

Dans les catégories U9 et U11, le joueur est autorisé à faire une passe à son coéquipier ou de rentrer dans le terrain en conduite de balle. A partir de la catégorie U13, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Passe en retrait au gardien

Dans les catégories U7, U9 et U11, le gardien de but est autorisé à prendre le ballon de la main sur une passe volontaire de son coéquipier. A partir de la catégorie U13, le règlement est identique à celui de la catégorie sénior.

- Dégagement du gardien

Interdiction pour le gardien de dégager de volée ou demi-volée pour la catégorie U9, U11 et U13.

- Temps de jeu du joueur

La FTF recommande aux éducateurs d'accorder un temps de jeu équitable pour l'ensemble des joueurs durant un festival.

## Article 5. COUPE DE TAHITI NUI JEUNES

1. La FTF organise à partir de la saison 2016-2017 la coupe de Tahiti Nui Jeunes. (U11 à U18)  
**Une seule équipe par club sera qualifiée pour la CTN Jeunes.**
2. Les équipes des autres îles pourront être conviées.
3. La FTF détermine le format des compétitions en fonction du nombre d'équipes engagées.
4. Pour les déplacements de Moorea vers Tahiti, la FTF assure la prise en charge du transport maritime et du transport terrestre à Tahiti.
5. Les districts prennent en charge le transport aérien de leurs équipes.
6. La FTF prend à sa charge le séjour des délégations des îles à Tahiti (Transports terrestres, hébergement et restauration).

## Article 6. ORGANISATION DES COMPETITIONS DE TAHITI

Afin de réduire les coûts du transport et de stimuler l'esprit de club, toutes les équipes U13 seront regroupées avec leurs homologues des catégories U9 et U11.

Chaque club verra ses catégories (U9 à U13) évoluer sur un même terrain durant la même journée du samedi.

#### Article 7. COUPE U15 et U18

La FTF, la Ligue de Moorea et les districts déterminent le format de leurs compétitions en fonction du nombre d'équipes engagées.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, on procédera à la séance de tirs au but pour déterminer le vainqueur.

#### Article 8. Fair Play

Toutes les catégories devront se soumettre au protocole du fair-play.

#### Article 9. Programme de développement

Dans le cadre de son plan de développement quinquennal intitulé « Vision 2020 », la FTF mettra en place :

- Sur l'île de Tahiti et de Moorea :
  - la labellisation des écoles de football U7 à U15
  - des **tests** techniques U11 et U13
  - **défi Mc DO U11 et U13**
  - pôles excellence U11, U13 **et U15**

Le présent règlement a été approuvé lors du Comité Exécutif du **11 juillet 2017**.

**La Secrétaire Générale**



Angéla TAIARUI



**Le Président**



Thierry ARIOTIMA